

INSCRIPTION ET ORGANISATION

Formation en Inter



Inscription à l'une des formations du Crehpsy

Prise en charge employeur

Sur demande de devis ou sur bulletin d'inscription

Prise en charge à titre individuel

Envoi du bulletin d'inscription par courrier ou mail



Déroulement de la formation au sein des locaux du Crehpsy
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Vous êtes intéressés par une formation autour du handicap psychique, pour vous-même ou un/des salarié(s) de votre structure



1 mois avant la formation

Prise en charge employeur

Envoi de(s)
- la convention
- modalités
- la/les convocation(s)

Prise en charge à titre individuel

Envoi du/de(s)
- contrat de formation
- modalités
- la convocation



1 mois après la formation

A l'issue de la formation envoi de(s)

- la facture
- états d'émergence
- attestations de fin de formation
- résultats de l'évaluation à chaud (si inscription collective)

Pour toute information et inscription

Amélie Dequidt
adequidt@crehpsy-npdc.fr

Crehpsy Nord - Pas de Calais
Parc Eurasanté Est
235 avenue de la recherche
Entrée B - Etage 4
59120 Loos